

ARRONDISSEMENT D'AMIENS  
CANTON AMIENS 6  
COMMUNE DE SAINS-EN-AMIENOIS

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017**

Le 3 AVRIL 2017 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire

Sont présents : M Jean-René DECLE, François SARA (arrivée 19h), Mmes Isabelle BRIOIS, Michèle DEFERT, Marie-Bénédicte PAPILLON, Chantal THOMAS, M. Patrick LELIEVRE, Mme Marie ZOUINI, M. Frédéric PETIT, M. Christophe DUCROCQ (arrivée 19h35)

Sont excusés : Monsieur LECLERCQ qui donne pouvoir à Mme BRIOIS, M. TRUFFAUT qui donne pouvoir à Mme PAPILLON, Mme ROUSSEAU, M. DEPIERRE qui donne pouvoir à M LEPOETRE pour le vote du budget,

Est absent :

Mme Michèle DEFERT a été élue secrétaire de séance.

Monsieur LEPOETRE demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le PV de la réunion précédente.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV de la réunion du 6 mars 2017 est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- 1) Compte de gestion et compte administratif 2016
- 2) Affectation du résultat 2016
- 3) Taux d'imposition 2017
- 4) Budget 2017
- 5) Subventions aux associations
- 6) Informations/questions diverses.

**1) Compte de gestion et compte administratif 2016**

Monsieur LEPOETRE donne la présidence de séance à Madame BRIOIS.

Il fait lecture ensuite du résultat d'exécution du budget 2016 et rappelle les restes à réaliser repris en 2017:

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
solde d'exercice reporté	11 081,92			117 156,49
Opérations de l'exercice	474 810,62	504 513,59	818 941,02	987 706,22
<b>TOTAUX</b>	<b>485 892,54</b>	<b>504 513,59</b>	<b>818 941,02</b>	<b>1 104 862,71</b>
Résultat de clôture		18 621,05		285 921,69
Restes à réaliser	497 544,00	625 829,00		
<b>TOTAUX CUMULE</b>	<b>983 436,54</b>	<b>1 130 342,59</b>	<b>818 941,02</b>	<b>1 104 862,71</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>146 906,05</b>		<b>285 921,69</b>

Madame BRIOIS propose à l'assemblée de procéder au vote du compte de gestion dressé par le comptable public.

Le vote est à main levée,

Le compte de gestion 2016 est adopté avec 10 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (F PETIT, JRD DECLE).

Monsieur LEPOETRE quitte l'assemblée.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le compte administratif 2016 est adopté avec 9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (F PETIT, JRD DECLE).

## 2) Affectation du résultat 2016

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

Compte tenu

- du solde d'investissement 2016 + 18 621.05

- du solde des restes à réaliser d'investissement 2016 + 128 285.00

Soit un excédent d'investissement de +146 906.05

Compte tenu

- du résultat excédentaire de fonctionnement 2016 285 921.69

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Il propose de reporter sur la ligne 002 excédent reporté du budget 2017 la somme de 285 921.69.

Le vote est à main levée,

L'assemblée adopte à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement 2016.

## 3) Taux d'imposition 2017

Monsieur LEPOETRE propose de reconduire pour l'année 2017 les taux 2016 à savoir :

- ✓ Taxe d'habitation ..... 16.68%
- ✓ Taxe Foncière sur le bâti ..... 26.97%
- ✓ Taxe Foncière sur le non bâti ..... 42.35%

Monsieur DECLE dit qu'il serait intéressant de connaître les taux pratiqués par les communes de la même taille que Sains.

Le vote est à main levée,

L'assemblée adopte à l'unanimité les taux d'imposition ci-dessus.

## Installation de Monsieur Christophe DUCROCQ

Suite à la démission en date du 30 mars 2017 de Madame Nathalie LOUVIOT élue de la liste « SAINS pour vous, avec vous »,  
Considérant que, conformément à l'article L 270 du code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Monsieur Christophe DUCROCQ est installé dans ses fonctions de conseiller municipal

L'assemblée souhaite la bienvenue à Monsieur DUCROCQ.

### 4) Budget 2017

Monsieur LEPOETRE donne lecture des propositions budgétaires 2017 vues lors de la dernière commission finances.

#### Pour le fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Budget primitif 2017
	Budget	Réalisé	Propositions Nouvelles
011 - Charges à caractère général	270 980,00	219 156,44	275 450,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	142 000,00	131 191,37	145 100,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	73 820,00	49 895,90	70 600,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	53 510,00	36 496,17	58 150,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 650,00	1 573,00	1 600,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	394 200,00	380 369,56	410 300,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 500,00	12 116,00	12 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 800,00	4 104,91	4 900,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	371 900,00	364 148,65	393 400,00
014 - Atténuations de produits	20 956,00	20 956,00	20 996,00
65 - Autres charges de gestion courante	159 470,00	147 331,03	155 200,00
66 - Charges financières	17 600,00	17 181,62	15 700,00
67 - Charges exceptionnelles	1 800,00		1 800,00
022 - Dépenses imprévues	4 740,00		5 000,00
Total dépenses réelles	869 746,00	784 994,65	884 446,00
Total dépenses d'ordre	229 744,00	33 946,37	391 192,00
Total dépenses de fonctionnement	1 099 490,00	818 941,02	1 275 638,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		Budget primitif 2017
	Budget	Réalisé	Propositions Nouvelles
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	98 000,00	102 189,07	111 400,00
73 - Impôts et taxes	551 925,00	552 181,14	558 317,00
74 - Dotations, subventions et participations	275 885,00	272 337,67	268 295,00
75 - Autres produits de gestion courante	19 800,00	19 816,14	20 700,00
76 - Produits financiers	4,00	2,51	5,00
77 - Produits exceptionnels	1 820,00	5 266,34	
013 - Atténuations de charges	34 900,00	28 299,98	31 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	117 156,00	117 156,49	285 921,00
Total recettes réelles	1 099 490,00	1 097 249,34	1 275 638,00
Total recettes d'ordre		7 613,37	
Total recettes de fonctionnement	1 099 490,00	1 104 862,71	1 275 638,00

**Pour l'investissement :**

<b>Budget primitif 2017</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions Globales</b>
001 - Déficit d'investissement reporté			
16 - Emprunts et dettes assimilés	289 000,00		289 000,00
<b>Total dépenses réelles hors opérati</b>	<b>289 000,00</b>		<b>289 000,00</b>
911 - CRECHE		411 693,00	411 693,00
958 - MAIRIE	22 000,00		22 000,00
961 - Ecole Sentelette	35 000,00		35 000,00
962 - Cantine	1 000,00		1 000,00
963 - NOUVELLE CANTINE	906 000,00		906 000,00
969 - VOIRIE	45 000,00		45 000,00
971 - AMENAGEMENT D'ESPACE	11 000,00	38 948,00	49 948,00
972 - ZAC-PLU	2 000,00	27 709,00	29 709,00
977 - EGLISE	8 000,00		8 000,00
983 - ACQUISITIONS FONCIERE	15 000,00		15 000,00
984 - ATELIERS	260 000,00	19 194,00	279 194,00
985 - DIVERS	5 000,00		5 000,00
986 - SECURITE			
987 - ACCESSIBILITE ET SECUR	32 000,00		32 000,00
988 - CIMETIERE	1 000,00		1 000,00
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>1 343 000,00</b>	<b>497 544,00</b>	<b>1 840 544,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 632 000,00</b>	<b>497 544,00</b>	<b>2 129 544,00</b>
<b>Budget primitif 2017</b>			
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions Globales</b>
001 - Excédent d'investissement ré	18 621,00		18 621,00
10 - Dotations, fonds divers et rése	89 578,00		89 578,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	160 000,00		160 000,00
<b>Total recettes réelles hors opératio</b>	<b>268 199,00</b>		<b>268 199,00</b>
911 - CRECHE		552 385,00	552 385,00
958 - MAIRIE			
962 - Cantine			
963 - NOUVELLE CANTINE	724 354,00		724 354,00
969 - VOIRIE	9 113,00	6 570,00	15 683,00
971 - AMENAGEMENT D'ESPACES		8 000,00	8 000,00
972 - ZAC-PLU			
977 - EGLISE			
984 - ATELIERS	100 000,00	58 874,00	158 874,00
985 - DIVERS			
986 - SECURITE			
987 - ACCESSIBILITE ET SECUR	10 857,00		10 857,00
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>	<b>844 324,00</b>	<b>625 829,00</b>	<b>1 470 153,00</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>391 192,00</b>		<b>391 192,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 503 715,00</b>	<b>625 829,00</b>	<b>2 129 544,00</b>

## Les subventions annexées au budget :

	Propositions 2017
Crèche Parentale selon convention	41 200,00
Diverses dont "Avril 2018"	3 000,00
Familles Rurales	5 000,00
Comité de Jumelage	1 600,00
Comité d'Animation	300,00
Société de chasse	170,00
Scrapbooking	150,00
Pétanque	150,00
Temps libre	300,00
Les Amis de l'église	300,00
<b>TOTAL</b>	<b>52 170,00</b>

Différentes remarques sont formulées.

Monsieur DECLÉ constate qu'il y a un budget phytosanitaire alors que les produits de traitement sont désormais interdits.

Monsieur LEPOETRE répond qu'une gamme de produits est effectivement proscrite mais que la commune est passée à des produits de traitements autorisés et donc il est nécessaire de garder un budget pour ces achats.

Monsieur DECLÉ note qu'une ligne *budget bâtiments publics* en 2017 ne correspond pas à la même ligne sur le budget 2016. Monsieur le Maire répond que les imputations comptables ont changé et qu'il est nécessaire de faire une distinction entre les natures des bâtiments (privés communaux, publics communaux et publics ERP).

Monsieur PETIT s'interroge sur l'évolution des dépenses inscrites à l'article 62876.

Monsieur LEPOETRE explique qu'il s'agit de la ligne correspondant aux coûts d'instruction des dossiers d'urbanisme qui est sous-traitée à Amiens Métropole. Il précise que le budget avait été identifié en 2015 avec un montant évolutif sur 3 ans et que l'appel de cette cotisation est décalé ce qui amène un écart entre ce qui est payé et ce qui est dû.

Monsieur DECLÉ souhaite connaître les motifs de l'évolution de la masse salariale.

Monsieur le Maire explique que l'augmentation des salaires répond à plusieurs causes :

- deux augmentations de salaire des fonctionnaires, novembre 2016 et février 2017
- augmentation du nombre de salariés
- création du poste de CDD voté début 2017
- changements liés aux modifications du régime indemnitaire

Monsieur LELIEVRE pose la question des frais de remise en service de la salle des fêtes.

Monsieur LEPOETRE répond que les améliorations de la salle des fêtes (téléphone, sanitaires, cuisine, chauffage, sécurisation, mises aux normes) ont été payées en 2016

avec le transfert de la crèche dans la salle des fêtes. Par conséquent, sa reprise ne devrait pas occasionner des frais importants.

Le vote est à main levée,

Le budget primitif 2017 est adopté par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (JRD DECLE et F PETIT qui reprochent le défaut de consultation préalable de la commission finances pour les dossiers).

## **5) Informations/questions diverses.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le transfert du PLU en PLUI n'a pas été adopté par les communes membres d'AMIENS METROPOLE. En effet, 25% des communes membres représentant 20% de la population au moins s'est opposé au transfert.

Monsieur DECLE demande comment le problème du manque d'eau de la mare va être résolu.

Monsieur le Maire répond qu'un budget est prévu pour ce dossier mais que la phase de diagnostic n'a pas été faite. Il ajoute qu'il n'est pas souhaitable d'agir sans connaître les causes du défaut d'étanchéité.

Monsieur DECLE et Madame THOMAS se proposent de prendre en main le dossier de la mare.

Monsieur DECLE souhaite savoir ce qui est prévu pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire suite à la parution des textes de loi.

Monsieur le Maire explique qu'il a élaboré une démarche depuis novembre 2016 qui lui permet d'avoir un peu de visibilité sur la mise en place du nouveau système. Les décrets d'application n'ont pas été tous diffusés. Il pense pouvoir être en mesure de l'appliquer en courant 2017.

Madame ZOUINI informe qu'une visite de la crèche par la PMI aura lieu le 3 mai. Une visite pour les élus pourrait être organisée à cette période.

Madame PAPILLON demande une réponse au problème de circulation engendré par des grosses pierres déposées par un habitant devant sa maison, sur le talus chemin du Petit Cagny.

Monsieur le Maire répond qu'une entrevue est prévue avec le propriétaire afin d'avoir une explication et de prendre des décisions.

Madame BRIOIS fait une synthèse du conseil d'école du 31 mars : 216 enfants prévus pour le RPI à la rentrée de septembre. Avec un effectif moyen de 27 enfants par classe, il n'y a pas d'ouverture de classe envisagée.

Une simulation alerte/intrusion a eu lieu. Une sonnerie différente est prévue ainsi que des actions de sécurisation.

La fête des écoles aura lieu le 1er juillet.

Monsieur le Maire informe que Monsieur LECLERCQ est absent en raison d'une réunion au SIVOM dont les compétences vont être modifiées notamment dans le domaine social.

M François SARA donne une description du matériel installé dans l'espace Vagniez :

- 1 jeu pour enfants de 1 à 6 ans
- 2 machines fitness,
- 3 bancs
- 1 toboggan (mise en place semaine 16)

Fin du Conseil Municipal à 20h35